

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 99 (1963)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTREUX

28 JUIN 1963

XCI^e ANNÉE

N° 24

5 / 6
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



L'école hors les murs

Garçons d'une classe terminale écoutant
les conseils d'un garde forestier



**à l'heure des "jets"
notre monde est inconnu...**

La Coopérative suisse du livre "RENCONTRE" vous invite à découvrir les hommes, la vie quotidienne, l'économie, le passé, dans sa Collection :

L'ATLAS DES VOYAGES

1 volume par mois
à l'abonnement

Les plus grands reporters internationaux se sont réunis pour réaliser cette performance coopérative : des livres qui pourraient coûter Fr. 25.- au prix miracle de :

Fr. 7.40
seulement

grand format (17×27 cm) - 170 pages de texte - jusqu'à 150 photos et gravures - typographie 2 couleurs - papiers de luxe - reliure glacée.
Titres parus: Cuba, Côte-d'Ivoire, Pays-Bas, Maroc, Hongrie, Andalousie, Iran, Brésil, Syrie, Yougoslavie, Sicile, Rome, Java-Bali, Belgique. A paraître: Israël, Cambodge, Mexique, Guinée, Tahiti, Monaco, Moscou, Californie, Allemagne, Sibérie, Etats-Unis, Katanga, Norvège, etc.

Directeur de la collection: Charles-Henri Favrod.

ÉDITIONS
Rencontre

Lausanne Paris Bruxelles Cologne Tunis Casablanca Québec

BON

pour un examen gratuit
de 8 jours, sans engage-
ment ni frais.

Veuillez m'envoyer gratuitement à l'examen, le premier Tome de la Collection "L'Atlas des Voyages", et votre bulletin de présentation.

Après 8 jours, je vous retournerai le tout ou m'engage à accepter les conditions de souscription spécifiées dans ce bulletin.

Nom Prénom

Adresse

Date Signature

A adresser aux Editions Rencontre, chemin
d'Entre-Bois 29, Lausanne 18.

dpt A

COMITÉ CENTRAL**COMITÉ CENTRAL****Vacances 1963**

Je me permets de rappeler l'avis paru dans le dernier numéro : Le « Bulletin » ne paraîtra pas en juillet dont les deux numéros sont réservés à l'« Educateur » (12 et 26 juillet).

Le « Bulletin » paraîtra le 9 et le 23 août (numéros spéciaux) mais contrairement à ce qui a été annoncé, la publication commune reprendra le 30 août.

Encore une fois, bonnes vacances !

G. W.

Conférence mondiale d'éducateurs

Dans le cadre du Centenaire de la Croix-Rouge, une cinquantaine de pays enverront à Lausanne, du 19 au 23 août 1963, une délégation de membres du corps enseignant primaire et secondaire. Nos collègues étrangers traiteront, au Collège du Belvédère, les problèmes inhérents à l'application du programme Croix-Rouge-Jeunesse dans les classes du monde entier.

Les cinq associations désignées ci-dessus, d'un commun accord, ont jugé digne d'intérêt, tant pour des maîtres en provenance de diverses nations du monde, que pour nous-mêmes les enseignants de ce pays, d'organiser une RENCONTRE AMICALE avec nos collègues étrangers. La Commission CRJ de la SPV a été chargée de l'exécution de ce projet, qui n'entraînera pas de frais en ce qui vous concerne personnellement.

Nous formons l'espoir que de nombreux maîtres lausannois et vaudois accepteront de distraire une soirée de vacances, mardi 20 août 1963, dès 20 h. 30 au Collège du Belvédère, pour serrer la main de collègues et de personnalités scolaires venus de tous les continents. Comme cela s'est produit déjà, nous sommes certains que ce contact amical pourrait engager quelques maîtres étrangers, qui séjournent dans notre pays après le Congrès mondial, à rendre visite à votre classe pour y parler de leur pays. En principe, nos visiteurs pratiqueront les langues française, anglaise

ou espagnole. Sur le plan culturel, nous avons tout à gagner à cette rencontre.

D'autre part, nous vous informons que le corps enseignant suisse est invité à l'ouverture de la conférence mondiale, lundi 19 août, Aula de l'Université, 10 h. 30 et 15 h.

Semblable invitation vous est offerte, pour assister à l'adoption des conclusions de la conférence, vendredi 23 août, Palais de Beaulieu (Grand Théâtre), 15 h. 30.

Congrès suisse des enseignants - Berne/Kursaal

Thème : « Ecole et enseignants-aujourd'hui ».

Samedi 7 septembre 1963 à 10 h. 30 : Bienvenue par le président central de l'Association suisse des enseignants (ASE/SLV) ; allocution de M. le conseiller fédéral Tschudi ; remise du « Prix du livre pour les jeunes » 1963, décerné par l'ASE/SLV et la Société suisse des institutrices ; à 15 heures : « Ecole et enseignants-aujourd'hui » ; « Du point de vue d'un économiste », conférencier : M. le Dr F. Hummeler, Berne ; « Du point de vue d'un sociologue », conférencier : M. le professeur Dr Pierre Jaccard, Lausanne ; à 20 h. 30 : soirée récréative (voir bulletin d'inscription).

Dimanche 8 septembre : « Ecole et enseignants-aujourd'hui » ; « Du point de vue d'un pédagogue », conférencier : M. Walter Zulliger, président de la Conférence des directeurs d'écoles normales, Küsnacht ; opinions de quelques collègues, enseignants et enseignantes, de diverses conditions scolaires ; 12 heures : banquet ; après le banquet : visites dirigées et commentées : vieille ville, musée historique.

Le vendredi soir 6 septembre a lieu, à l'Hôtel de ville, l'assemblée des délégués de l'ASE, le samedi matin 7 septembre, à 9 heures au Kursaal, l'assemblée des déléguées de la Caisse de maladie des enseignants (au lieu de Société suisse des institutrices).

Toutes les commandes seront exécutées dans l'ordre d'arrivée. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 juillet 1963 par M. Markus Wittwer, Murifeldweg 66, Berne.

VAUD**VAUD**

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Le Comité central à l'Ecole normale

Dernièrement, le Comité central était aimablement reçu par M. Zeissig, directeur de l'Ecole normale, qui mit beaucoup de soin et d'amabilité à le renseigner.

Entrevue utile, dialogue instructif, franc, ouvert où les points de vue, pas toujours identiques, furent énoncés dans le meilleur esprit ; confrontation intéressante entre le responsable de la formation des instituteurs vaudois et les porte-parole du corps enseignant.

Tour d'horizon qui permit de mesurer le réel effort fait par l'Ecole normale dans les limites de ses possibilités actuelles pour s'adapter au besoin toujours plus croissant de maîtres, son souci aussi de rechercher des solutions aux problèmes aigus de l'heure : pénurie, recrutement, qualité des candidats, formation tronquée par les départs anticipés que réclament les nombreuses classes sans titulaires chaque année à l'entrée de l'hiver.

Voici quelques-uns des sujets qui ont été abordés :
 — problèmes des locaux,
 — essai de classe mixte et ses résultats,
 — organisation actuelle de l'Ecole normale, son souci de renouvellement,
 — les effectifs chargés des classes,
 — organisation de l'école en vue de la formation pédagogique des élèves,
 — libération anticipée (point noir de cette formation),
 — problème de la formation des maîtres (diplôme de culture générale).
 — propagande, recrutement.

Nous n'allons pas reprendre tous les points traités ; nous nous contenterons d'aborder un peu plus en détail l'un d'entre eux qui présente un intérêt particulier de par son caractère de nouveauté. Il s'agit de ce qu'on peut appeler la décentralisation.

Si l'on songe qu'il y a actuellement dix-sept classes pour les deux sections primaires seules, (section A, jeu-

nes gens, huit classes et section B, jeunes filles, neuf classes), on comprendra facilement que les possibilités d'extension ont une limite, non seulement en ce qui concerne les nouvelles salles de classes qu'il est possible de mettre à disposition, mais aussi par le besoin impérieux de locaux annexes que cela nécessite : salles de sciences, de dessin, de musique, de gymnastique, etc.

C'est pourquoi il est prévu d'organiser dans le cadre des grands collèges de province — qui pourraient mettre à disposition à cet effet leur corps enseignant et leurs installations — un dédoublement des classes des deux premières années, une partie de ces classes étant maintenues à Lausanne, les autres étant installées dans le canton.

Un projet est donc à l'étude et en voie de réalisation prochaine : la décentralisation est prévue à Yverdon, pour le moment, mais elle pourrait tout aussi bien s'étendre à d'autres régions par la suite.

On aurait ainsi la possibilité de donner pendant deux ans un enseignement à toute une population scolaire qui pourrait continuer à bénéficier du toit familial et de la surveillance paternelle.

On espère, de cette façon, améliorer le recrutement des candidats dans ces régions, d'une part, et libérer parallèlement un certain nombre de locaux à Lausanne.

Avec les réseaux de communication et les moyens de locomotion actuels, il serait relativement facile à tous les élèves du rayon de recrutement décentralisé de rentrer chaque soir — à midi même pour une bonne partie — à la maison, point très important à un âge où certains jeunes ont encore particulièrement besoin du climat familial.

L'enseignement conserverait suffisamment d'unité puisque de toute façon les deux dernières années seraient centralisées à l'Ecole normale, comme jusqu'à maintenant, et que cette fin d'étude comporte entre autres la formation pédagogique.

Il serait souhaitable, ce projet étant maintenant connu, que chacun dans le corps enseignant en parle, renseigne les élèves de dernière année de scolarité, nous pensons avant tout aux classes supérieures de la région du nord. Ce faisant, peut-être verrions-nous déjà les effets de cette information se manifester par le nombre accru de candidats qui se présenteront aux examens d'admission du printemps 1964, au vu des facilités que le nouveau régime apportera pendant les deux premières années d'études tout au moins.

R. S.

Démissions

Nous rappelons (statuts, art. 18) que toute démission de la SPV doit être présentée par écrit 6 mois à l'avance.

A l'honneur

Etre reconnu, loué, récompensé par ses pairs n'est pas chose commune. C'est ce qu'il vient d'advenir à notre ex-collègue, Mme Vio-Martin. En effet, lors de sa récente assemblée, la Société des écrivains vaudois — après audition d'un rapport circonstancié de M. Eric de Montmollin — lui a décerné son Prix annuel.

Juste marque d'estime et d'affection envers l'auteur de monographies (« La Cathédrale de Lausanne », « Flâneries autour de Lausanne »), des Enfantines qui

ont nom « Poèmes pour Pomme d'Api », « Tourne, petit Moulin », « Mes Chants et mon Pipeau », « Ils étaient trois petits Enfants », et encore d'ouvrages en vers ou en prose poétique de valeur tels « Paysages », « Escaliers », « Venoge », « L'Enchantement valaisan », « Terres noires » et, tout récemment, « Visages de la Flamme ».

Il s'agit d'une œuvre non seulement nombreuse, mais encore riche d'observations, de souvenirs, de méditations, de sensibilité, de poésie enfin.

Au Comité des écrivains, Mme Vio-Martin quitte la place de secrétaire qu'elle occupa durant plusieurs lustres avec expérience et dévouement. Ainsi libérée, elle pourra se consacrer à d'autres publications (dont certains titres sont annoncés déjà).

Le corps enseignant se réjouit et applaudit à la distinction méritée — une de plus — dont notre collègue fut l'objet, cela d'autant plus que sa simplicité, sa gentillesse naturelle sont bien connues. Il n'était que de voir sa surprise et son émotion lors de l'attribution du Prix.

Félicitations, Vio-Martin, et que longtemps encore la Muse vous soit favorable !

A. C.

Société suisse des maîtres de gymnastique

Le cours que nous organisons à Schwyz du 29 juillet au 3 août pour l'enseignement de la gymnastique en plein air dispose encore de quelques places.

Les collègues que ce cours intéresse sont priés de s'inscrire immédiatement auprès de M. Max Reinmann, Seminar, Hofwil b/Münchenbuchsee.

N. Yersin.

Postes au concours

Aubonne. — Maîtresse de travaux à l'aiguille. 20 h. par semaine. Ce poste pourra être porté, par la suite, à 28 h. hebdomadières. Entrée en fonctions : 1er septembre 1963.

Carrouge. — Maîtresse de classe ménagère. Entrée en fonctions : 1er novembre 1963.

Cully. — Institutrice primaire à Chenaux. Entrée en fonctions : 1er septembre 1963.

Nyon. — Instituteur primaire. Ne se présenter que sur convocation. Les candidats sont priés de s'annoncer dès que possible à la direction des écoles primaires.

Oron-la-Ville. — Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 1er septembre 1963.

Yverdon. — Plusieurs instituteurs primaires. Plusieurs institutrices primaires. Plusieurs maîtresses enfantines. Entrée en fonctions : 26 août ou date à convenir. Les candidats sont priés de s'annoncer dès que possible à la direction des écoles primaires.

Moudon. — Plusieurs instituteurs primaires. Obligation d'habiter la commune.

Association vaudoise des directeurs de chant (AVDC)

Cours de direction aux Monts-de-Pully le 27, 28 et 29 septembre.

Renseignements et inscription auprès de Jean Rochat, Tour-Grise 21, Lausanne, tél. 24 58 65.

Le Comité.

GENÈVE

GENÈVE

UIG — Séance plénière du mercredi 19 juin 1963

Malgré les courses d'école et les vacances toutes proches, c'est un bon nombre de collègues qui participent à cette assemblée.

Après divers communiqués du comité, M. Soldini passe au point le plus important de l'ordre du jour : la titularisation éventuelle de suppléants. Les difficultés de recrutement ont conduit le Département de l'instruction publique à essayer un premier palliatif : la suppression des examens d'entrée en stage. Cette mesure a favorisé l'arrivée d'une nombreuse volée de stagiaires.

Craignant que ce remède ne se révèle insuffisant, nos chefs envisagent maintenant une titularisation éventuelle de suppléants. M. Soldini rappelle la position de nos trois comités : opposition à cette titularisation qui — à nos yeux — équivaudrait à une dévalorisation de la profession.

Plusieurs collègues demandent alors la parole, la plupart pour s'étonner (voire s'irriter) d'une telle éventualité. Le président lit la résolution suivante :

Résolution

Les membres de l'UIG, réunis en séance plénière le 19 juin 1963, considérant :

que la question d'une titularisation de suppléants est actuellement à l'étude au Département de l'instruction publique ;

mais que cette mesure n'apporterait pas une solution efficace au problème du recrutement,

s'opposent catégoriquement à toute titularisation avant que l'expérience actuelle des études pédagogiques ait déployé ses effets pendant une période de 3 ans au minimum.

Après ce laps de temps, la question pourrait être réétudiée.

Mis aux voix, ce texte est adopté à la majorité moins 3 abstentions.

La séance se termine sur l'évocation d'un autre problème très actuel : la revalorisation. M. Hutin donne lecture du rapport que le Comité mixte a adressé au DIP. M. Soldini signale que cette demande de revalorisation va de pair avec une proposition de nos collègues secondaires, tendant à aligner les traitements de l'enseignement secondaire inférieur sur ceux de l'enseignement secondaire supérieur. Il explique où en sont travaux, chiffrages et discussions. Attendons !

M.-L. V.

Centres de documentation scolaire**Assemblée des responsables romands à Sion**

Samedi 15 juin s'est déroulée dans la ville aux deux collines du Vieux Pays, une rencontre dont les participants n'oublieront pas de sitôt la qualité. Grâce à M. E. Claret, directeur de l'ODIS (Office de documentation et d'information scolaires), nous avons pu échanger nos idées et présenter nos réalisations dans un cadre des plus sympathiques et un esprit où toute efficacité était bannie.

D'abord ce fut la visite de la toute neuve Ecole normale de Sion. Elle nous a paru un chef-d'œuvre du genre. Architecture moderne, élégante, disposition fonctionnelle, variété et équipement dernier cri des locaux, ravissante chapelle. Et quelle situation privilé-

giée, au niveau de Valère et Tourbillon, se profilant sur le flanc des Alpes Pennines !...

En ce lieu où souffle l'esprit, nous fûmes introduits dans le sanctuaire de l'ODIS. Là, au royaume du livre enfantin, prirent place neuf collègues entourant M. Claret et sa charmante secrétaire : soit deux de Fribourg, trois de Neuchâtel, quatre de Genève. Le président fit l'honneur aux Genevois de leur donner en premier la parole. **Georges Gallaz** ouvrit les feux par un bref historique du Centre d'information de l'UIG, dont il souligna le caractère d'indépendance voulue et reconnue. Création de notre association syndicale dont il est devenu la cheville ouvrière, il s'est révélé d'emblée un lieu de rencontre amicale, de franche discussion et de véritable travail en équipe. Le fruit de nos travaux de trois années tenait dans une valise dont le contenu — 3 classeurs — passa de main en main... Chapeau ! dit M. Claret.

Notre collègue **René Sangsue**, responsable du Centre de documentation officiel, rapporta sur son activité dont il a été récemment donné un large compte rendu dans l'*« Educateur »* (10.5.63). Le centre de Gusendorf ressemble à l'ODIS, qui est, par contre, beaucoup plus richement équipé (8000 dias, 500 disques, etc) ; il est vrai que le Centre de Sion est à la disposition du personnel enseignant des degrés primaire, secondaire et ménager de tout le Valais.

M. Rochat, chef de la Centrale vaudoise de document scolaire assume la responsabilité de l'entretien et du service de prêt (gratuit) d'un abondant matériel d'enseignement visuel : 6250 tableaux muraux, 1500 boîtes de dias, 2500 films fixes.

La Guilde de la SPR, pas plus que la SPJ n'ayant envoyé de délégués à Sion, la parole est donnée à Fribourg par la voie de notre collègue **Ducarroz** de Bulle. Le Centre de recherche pédagogique créé en 1960 par le Pr. Barbey, est géré par une commission officielle de 9 membres chargée de diffuser — non de prêter — du matériel d'enseignement audio-visuel.

Les Neuchâtelois, par l'intermédiaire de MM. **A. Ischer**, savant directeur de l'Ecole normale et **Landry**, nous parlent de la future Centrale de documentation scolaire rattachée au Service du matériel de l'instruction publique.

Un repas succulent où solides et liquides furent harmonisés comme il convient en cette terre hospitalière, nous fut offert à l'Ecole normale même par le DIP valaisan, que nous ne saurions assez remercier.

Le travail qui suivit consista en discussions et formulation de vœux sur la coordination éventuelle de nos activités. Pour le moment, chaque centre ayant ses propres objectifs, axés sur le plan cantonal, il est prématué d'en faire une synthèse. Le plus urgent, c'est de procéder à des échanges réguliers de nos publications respectives et surtout d'organiser des rencontres annuelles comme celles de Sion, destinées à faire le point. Seule une Ecole romande permettrait de réaliser une certaine unité dans le « maquis » de la DS. Nous n'en sommes pas encore là.

Ce qui importe, c'est de ne pas nous laisser submerger par l'abondance, mais de rechercher la qualité et de répondre aux besoins immédiats par des réalisations directement utilisables par l'enseignant et ses élèves, entre lesquels le contact, pour être efficace, doit être continu.

Prochaine rencontre à Vernier, mai 1964. E. F.

UAEE - Rapport d'activité 1962-63

Les suppléants ont constitué une association qui a été reçue par M. Chavanne. Le président du Département les a dissuadés de demander leur titularisation. En revanche, après 5 ans de fonctions, les suppléants seront dorénavant dispensés de solliciter le renouvellement de leur contrat annuel. Ils bénéficieront donc d'un engagement annuel tacite.

La suppression du concours d'admission aux études pédagogiques a permis d'enregistrer un nombre satisfaisant d'inscriptions, en automne dernier : plus de 100 candidats et candidates (dont 35 enfantines) poursuivent en ce moment leur première année, qui est, je vous le rappelle, une année de concours. Devant une pareille affluence, la direction des études devait prévoir une nouvelle organisation du travail, notamment partager les candidats en deux groupes ; le premier suit des cours pendant un semestre, tandis que le second effectue des remplacements, et dès février, c'est le second groupe qui suit les cours alors que le premier est affecté aux remplacements. M. Nussbaum nous présenta les projets de la direction des études, lors d'une séance de délégations ; en outre, nous avons rencontré en automne dernier, M. Christe qui nous brossa un tableau très complet du contenu des cours donnés aux candidats de 1^{re} année. Nous avons noté avec plaisir la part importante consacrée au développement culturel des futurs enseignants. Nos déléguées ont déjà fonctionné lors des examens de janvier qui clôturaient les cours suivis par le premier groupe des candidats.

L'emploi du matériel Cuisenaire est en voie de généralisation dans nos classes.

J'ai compté que 55 classes enfantines en étaient maintenant dotées ; ces classes sont tenues par les jeunes maîtresses des dernières volées, formées à l'enseignement par cette méthode, et par celles qui ont suivi les cours très intéressants de Mmes Excoffier et Laederach-Hurni.

Nous sommes intervenus auprès du directeur de l'enseignement primaire, afin que les maîtres et maîtresses principales soient considérés selon leurs charges, et que leurs tâches soient clairement définies.

Concernant le rapport « Vers une Ecole romande », nous avons demandé à M. Jotterand quelle était la suite que le D.I.P. pensait donner à cette étude. Il nous a été répondu que la conférence des chefs de départements de Suisse romande jugea la question importante, la reprendrait dans une séance ultérieure. Notre directeur a déclaré en particulier, qu'une harmonisation des dates de début et de fin d'année scolaire lui paraissait souhaitable, ainsi qu'une certaine unification des structures.

Quelques précisions nous ont été données quant aux indemnités de résidence, qui sont versées aux institutrices, institutrices et maîtresses enfantines enseignant dans une école rurale ; le tableau complet, comprenant trois zones, nous a été communiqué. Les indemnités de déplacement sont versées aux candidats et suppléants, engagés au mois.

Une commission d'éducation routière où je vous présente, a été créée en décembre dernier.

Mme Simone Martin a été déléguée à une commission qui travaille à la réédition des feuillets de calcul.

Mlle Weyl, convoquée récemment à une séance de la commission des fournitures de dessin, nous a annoncé que les classes enfantines seraient vraisemblablement dotées de Colorpasta.

Société pédagogique romande

Le comité jurassien de la SPR s'est donné pour tâche de transformer les statuts de cette association, ce qui a nécessité de fréquentes prises de contact avec les sections cantonales. Une première assemblée des délégués en mars dernier, une autre en juin, au début du Congrès, une troisième en novembre. Les comptes rendus de ces séances ont été publiés dans l'*« Educateur »*, je ne reviendrai donc pas sur la question. Je voudrais seulement redire ici le plaisir que nous avons pris aux différentes manifestations du Congrès de Biel, qui fut une parfaite réussite.

Vous aurez appris sans doute, que M. André Chaboz, le responsable de la partie pédagogique de l'*« Educateur »*, avait abandonné cette charge ; nous tenons à lui exprimer toute notre gratitude pour le travail constructif auquel il s'est consacré avec un inlassable dévouement, pendant tant d'années. Nos vœux accompagnent son successeur, M. Jean-Pierre Rochat, dont vous aurez apprécié les qualités en lisant le rapport « Vers une Ecole romande ». Quant à MM. Gustave Willemin, rédacteur du bulletin corporatif, et André Pulfer, trésorier de la SPR, nous rendons hommage à leur travail dévoué et compétent, et nous les remercions de poursuivre une tâche qui ne doit pas leur laisser beaucoup de loisirs.

Centre de documentation

En dehors des réalisations dont vous parlera Mme Cullaz, que nous remercions pour sa féconde activité, notons le travail intéressant que nous a présenté Mlle Pilet, avec ses deux séries de leçons de langage, illustrées avec talent par M. Cornioley. Merci également à ces deux collègues, sans oublier M. Galley, infatigable animateur du Centre.

Relations extérieures et invitations

Comme chaque année, nous avons été très cordialement reçues par nos collègues de Romandie : Mme Gremaud nous a représentées aux assises de la SPN ; j'ai moi-même assisté à l'assemblée générale des éducatrices des petits et au congrès de la SPV ; Mlle Racheter a participé au séminaire de Chexbres.

En outre, nous avons rencontré à Lausanne quelques membres du Comité d'organisation de l'Exposition nationale de 1964, où bien sûr, l'école aura sa place.

A Genève, nous avons été invitées aux manifestations du cinquantenaire de l'Institut des sciences de l'éducation et à la cérémonie de distribution des brevets pédagogiques. J'ai pris part à l'assemblée générale de nos collègues de l'UIGM, et Mlle Racheter a été l'invitée des dames de l'Union.

Pour conclure, je voudrais manifester ma très sincère gratitude à mes collègues du comité, qui sont venues pour moi de vraies amies. Je remercie également les membres du Comité mixte pour leur collaboration amicale.

Et maintenant, voici venu pour moi, le moment de « passer le flambeau » à celle que vous allez élire à la tête du Comité de l'amicale ; avant de terminer ce rapport, je tiens à la remercier personnellement et en votre nom, je sais qu'elle remplira sa tâche avec intelligence et finesse, je lui souhaite d'y trouver tout l'intérêt que j'y ai pris moi-même.

*M. Meyer de Stadelhofen
Présidente de l'UAEE.*

NEUCHATEL**NEUCHATEL****« La main de l'homme »**

C'est ce thème qui laisse entrevoir tant de possibilités, tant de capacités, tant de bien, tant de mal, que M. Jean Gabus s'est proposé pour sa dernière exposition dont le vernissage eut lieu le 22 juin.

Chacun était persuadé que M. Gabus, grâce à sa glorieuse expérience dans le domaine de l'exposition, saurait trouver une riche matière sur cet admirable sujet. Il l'a prouvé en puisant à de multiples ressources, par des centaines de très belles photographies et de moulages : mains d'artistes, mains d'artisans (du potier créateur, de l'infinie variété des ouvriers jusqu'à celle de l'esthéticienne et du maître coiffeur), mains qui s'expriment en même temps que la parole (voyez celles d'Henri Guillemin), mains de musiciens (Chopin, Paganini), mains d'écrivains (André Gide), mains d'ateurs (Cocteau, Sarah Bernhardt, Dullin).

Le rôle de la main est sensiblement proche de celui de la langue. Qu'on pense aux langues d'Esope et confrontons-les avec cette citation des « Essais » de Montaigne qu'il vaut la peine de relever :

« Quoy des mains ? nous requérons, nous promettons, appelons, congédions, menaçons, prions, supplions, nions, refusons, interrogeons, admirons, nombrons, confessons, repentons, craignons, vergognons, doutons, instruisons, commandons, incitons, encourageons, ju-

rons, témoignons, absolvons, injurions, mesprisons, défions, despitons, applaudissons, bénissons, humilions, moquons, réconciliions, recommandons, exaltons, festoyons, complaignons, réjouissons, attristons, desconforts, désespérons, estonnons, escrisons, taissons ; et quoy non ? d'une variation et multiplication à l'envy de la langue. »

M. Gabus a voulu montrer que la main est génératrice de beauté, de richesse, de bonheur. Noble propos qu'ont su servir ses collaborateurs et de nombreux préteurs toujours empressés, sûrs qu'ils ont en M. Gabus la garantie du succès.

Quatre panneaux énormes d'artistes différents occupent la paroi principale. Ils sont harmonisés par Paul Klee qui a le rare talent de traduire la musique en peinture.

Ces mains, M. Gabus les a suivies dans tous les âges et dans toutes leurs œuvres. Il donne ici la cartographie de la main et l'usage qu'en fait la chiromancie, là il expose les mains symboliques de l'Inde. Ailleurs, ce sont les mains créatrices, le doigt de Dieu. Puis ce sont les mains maternelles qui enseignent la confiance d'abord, ensuite le savoir.

Les mains parlent. Nous autres pédagogues le savons bien qui exprimons par le geste notre pensée et imprimons par elle la vie indispensable à la communication efficace de la connaissance, du beau et du bien.

W. G.

JURA BERNOIS**JURA BERNOIS****Honneur à l'école jurassienne**

Ainsi qu'on l'a appris par ce journal, le compte final de l'action Nyafarou a été rendu le 11 mai dernier lors de l'assemblée préalable des délégués SIB à Moutier.

Voici la liste des versements qui nous sont parvenus :

Section Bienné-La Neuville	Fr. 800.—
Section Courtelary	516.—
Section Moutier	1 018,70
Section Franches-Montagnes	170,45
Section Delémont	278,20
Section Porrentruy	440,10
A. Ory, Bienné	18,90
Gymnase Porrentruy	415,60
Ecole normale Delémont	80.—
Ecole normale Porrentruy	114,50
Fr. 3 852,45	

L'appoint a été fait par la SPJ et c'est finalement la belle somme de 4000.— fr. qui a été remise au Comité Nyafarou. Les 4000 fr. parviendront là-bas sans aucune retenue.

Au moment de clore l'action, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'école jurassienne pour l'accueil favorable réservé à notre appel. A vous écoliers, gymnasiens et normaliens, à vous maîtres et maîtresses de tous les échelons de l'enseignement, à vous les comités des sections SIB, un sincère merci.

Nous avons apporté une contribution à l'école ouverte là-bas en Rhodésie du Sud. Nous savons que cette école se développe et c'est là notre plus belle récompense.

Société pédagogique jurassienne :
Haegeli, président

Cours de manipulation de moyens audio-visuels

La SJTM et le RS ont inscrit à leur programme, parmi d'autres cours, celui que donnèrent, samedi 15 juin, nos collègues MM. Turberg, G. Cramatte, P. Crelerot et E. Sauvain, et qui avait pour but de familiariser les participants avec l'emploi de l'épidiascope, de la lampe à projection fixe, du magnétophone et de l'appareil de projection cinématographique.

Répartis en petits groupes, les quelque vingt instituteurs et institutrices réunis pour toute cette journée à l'Ecole primaire de Delémont, purent observer la manipulation de ces appareils, puis les manipuler eux-mêmes, toutes démonstrations utiles leur étant obligamment fournies et tout le temps nécessaire à un premier apprentissage leur étant également accordé.

L'utilité de tels moyens d'enseignement, on en convient généralement, n'est plus à démontrer. Encore faut-il pouvoir l'expérimenter. C'est cette occasion-là que saisirent les collègues inscrits à ce cours. M. Turberg, faisant le point de cette fructueuse journée, recueillit la suggestion de plusieurs : à savoir qu'il serait souhaitable de voir la SJTM mettre à son prochain programme un ou plusieurs cours de méthodologie des moyens audio-visuels.

Merci aux organisateurs et à nos dévoués collègues moniteurs ! T.

A l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

Nous apprenons qu'un nouveau stagiaire africain, citoyen du Cameroun M. Tanly Muagbaw, sera pour quelques jours l'hôte de l'Ecole normale d'instituteurs de Porrentruy. Il s'agit d'un étudiant envoyé en Europe par l'Unesco ; c'est le Bureau international d'éducation, à Genève, qui l'a confié à notre Ecole normale. Nous lui souhaitons bon et fructueux séjour en Ajoie.

Réunion de parents d'élèves

Cent-dix parents d'élèves ont répondu, en deux groupes, à l'invitation de M. et Mme Guéniat, directeur de l'Ecole normale, les samedi et dimanche 15 et 16 juin, après-midi.

Réunis «en famille» dans la salle de musique, ils ont été mis au courant, par le directeur, du cycle des études tel qu'il est actuellement compris à l'Ecole normale ; des buts que cette école cherche à atteindre dans l'instruction proprement dite, dans l'acquisition des méthodes de travail, dans le travail manuel, le comportement moral, l'acquisition de bonnes habitudes et, naturellement, dans la formation professionnelle, hélas ! gâchée depuis plusieurs années par les regrettables libérations prématuées, «cet emplâtre sur une jambe de bois», qui décapite les études de façon si brutale !

DIVERS

Cadet Roussel

Numéro de juillet-août 1963, 12 pages

Ce plaisant numéro de vacances ravira les plus jeunes lecteurs. Ils seront heureux de lire ou d'écouter les aventures du bébé panda et l'histoire du petit nuage.

De charmantes poésies écrites spécialement pour eux et celles composées par leurs petits camarades enchantent les jours de pluie.

Les enfants non abonnés peuvent se procurer ce numéro au prix de Fr. —,30 à l'administration de « Cadet Roussel », rue de Bourg 8, Lausanne, CCP II. 636.

L'écolier romand

Numéro de juillet-août 1963, 36 pages.

Un intéressant numéro consacré à la spéléologie et aux explorations souterraines qui satisfera les lecteurs amateurs d'aventures et passionnera les autres. Au sommaire :

- Un récit de Norbert Casteret.
- Un entretien avec Maurice Audéat et des récits de ce dernier.
- Une visite aux merveilles préhistoriques de Lascaux.
- La découverte de momies égyptiennes.
- Le billet de François Manuel : la chauve-souris, chasseur radar.
- Une fantaisie de Katrin sur la vie des cavernes.

Et les rubriques habituelles : le feuilleton, les blagues, etc...

On peut se procurer ce numéro, hors abonnement, au prix de Fr. —,50 à l'administration de « L'Ecolier romand », rue de Bourg 8, Lausanne, CCP II. 666.

Service d'échange SPR

Dans la famille d'un professeur de Zurich on prendrait en échange jeune fille disposée à garder un enfant. Ecrire à André Pulfer, Corseaux.

En passant...

Orientation professionnelle

Chaque année, à Pâques, un essaim de jeunes prend son vol pour la vie. Un grand tournant pour eux, un moment émouvant pour leurs parents.

M. Guéniat a rendu hommage à tous ses collaborateurs, les membres du collège des maîtres, et félicité chaudement les parents «en visite» d'avoir destiné un fils à l'enseignement.

L'organisation communautaire des élèves, la projection d'un film, une brève visite de l'école, ont montré aux hôtes de l'Ecole normale, que celle-ci est bien équipée, moralement et matériellement, et que les élèves y disposent d'admirables moyens d'étude et de formation.

Cependant, chacun exprime l'espérance de voir bientôt l'Ecole normale disposer de locaux fonctionnellement adaptés à sa haute mission.

Une collation a mis le point final, dans une atmosphère on ne saurait plus familiale, à chacune de ces demi-journées qui seront marquées d'une pierre blanche dans la vie de l'Ecole normale, laquelle, visiblement, possède la plus entière confiance des familles qui lui confient leurs fils.

DIVERS

Car il s'agit de bien partir, de prendre le chemin qui mène le plus sûrement au but. Et les conseils de pleuvoir. L'orientation professionnelle guide les parents dans leur tâche, les journaux même glissent, entre deux annonces, de judicieuses règles de conduite.

Il est rare qu'un enfant de seize ans (un garçon surtout) ait une vocation irrésistible. Les parents doivent donc les guider en tenant compte, si possible, de leurs aptitudes personnelles.

Trop souvent, le futur homme est désigné d'office à continuer le métier de son père ou d'un oncle célibataire, parce que cela simplifie la tâche des parents. Ainsi naissent les vocations manquées. D'autres débutent avec enthousiasme, puis se lassent vite et abandonnent la partie parce que quelque chose de mieux a surgi à l'horizon. Après quelques protestations, les parents se laissent convaincre et l'enfant est orienté sur une autre voie. Mais, souvent, le second essai ressemble au premier. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer des gens qui, au seuil de la trentaine, cherchent encore leur route. S'ils la trouvent enfin, ils deviennent des vocations retardées. Sinon, ce ne sont jamais que des fruits secs, des ratés.

Et tout cela effraie les parents qui ont des enfants de seize ans.

Les gosses d'aujourd'hui ont souvent des idées arrêtées, mais déraisonnables. Je connais un petit garçon qui, à cinq ans, voulait être pasteur, à dix ans, pédicure, à quinze ans, guide l'été et peintre l'hiver. Maintenant que l'heure est venue de se décider, il voudrait être chef d'orchestre. Selon toutes probabilités, il ne sera rien de tout cela. Ce qui ne l'empêchera pas de faire de la peinture à ses heures de loisir ni d'aller applaudir son musicien préféré quand le cœur lui chantera.

Car chaque personne, pour être tout à fait heureuse sur cette terre devrait avoir deux vocations : l'une, prosaïque peut-être, qui lui permet de s'offrir un abri et de manger à sa faim et, l'autre, son violon d'Ingres, qui mit dans sa vie de la poésie et de la douceur et lui accordât la joie de mettre un peu de beurre sur l'austère pain quotidien.

M. Matter.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

BIBLIOGRAPHIE

Le dessin d'une personne. Le test de Machover par Ada Abraham. Edit. Delachaux et Niestlé, 1963. 232 pages, 11 planches.

Depuis plus de trente ans, les psychologues se servent du test du bonhomme de Good-enough pour apprécier l'intelligence des enfants et même des adultes. Il a l'avantage d'être facile à administrer et de plaire aux enfants.

S'inspirant de cette expérience, Machover a remarqué que, dans son dessin d'une personne, le sujet nous révélait le fond de sa personnalité : en d'autres termes, il en fit un test de projection.

Un tel développement nécessitait une analyse critique : c'est le travail auquel s'est livrée Ada Abraham, inspectrice des centres psycho-pédagogiques d'Israël.

Quels que soient son âge, son développement mental ou son trouble psychique, le sujet projette dans son dessin l'image qu'il se fait de son propre corps. Comme pour les autres tests projectifs, l'interprétation des résultats exige du psychologue beaucoup d'esprit de finesse et une longue expérience.

Dans une batterie d'épreuves, ce test apportera d'utiles indications sur l'image corporelle et l'expression motrice. Par sa simplicité, il convient pour l'examen des changements les plus subtils dans l'évolution d'une personnalité. Il a permis aussi de prévoir des difficultés d'adaptation sociale ou dans les études scolaires.

Dans la seconde partie, l'auteur nous livre les résultats de ses observations concernant le premier sexe dessiné. Il y a une relation certaine entre le dessin et le processus d'identification à son propre sexe. Celui-ci peut varier suivant les cultures mais il domine à tous les âges.

LA DRAMATISATION EN HISTOIRE

Comment expliquer le faible intérêt que nos élèves prennent à l'histoire et les médiocres résultats obtenus ? Nos jeunes gens de vingt ans (même les normaliens...) ne savent plus que quelques dates de l'histoire suisse, confondent les événements, commettent des anachronismes dignes de « La foire aux cancres ». Le déroulement logique des faits historiques, leurs rapports et leur dépendance, tout cela échappe bien souvent à la jeune génération. C'est attristant pour nous qui avons assuré sa formation.

Qui doit-on rendre responsable ? Sont-ce les manuels, les méthodes, les programmes ? Ou encore les maîtres qui ne savent pas toujours animer et éclairer les leçons consacrées au passé ?

Un de nos anciens élèves, enseignant dans la classe supérieure, à plusieurs ordres, d'un village de la montagne, a réfléchi au problème et a trouvé une solution :

Chaque groupe d'élèves, après avoir étudié un chapitre de notre histoire, en a fait un jeu scénique, revu par le maître. L'instituteur s'est également occupé des « raccords », excellente occasion, justement, de mettre en évidence les relations chronologiques et logiques des faits de l'histoire suisse.

Applaudissons à la largesse d'esprit dont a fait preuve la Commission scolaire de cette commune ; elle a accepté que la rituelle interrogation d'histoire des examens oraux soit remplacée par un spectacle : les enfants se sont mis dans la peau des personnages et ont fait revivre non seulement les hautes prouesses de nos aïeux mais encore leurs difficultés et leurs dissensions. Le dialogue, les gestes animaient des événements qui, dans les livres, n'évoquent rien, sont sans relief.

Je veux bien que MM. les experts aient eu un peu de peine à apprécier, à cette occasion, les résultats en histoire. Je pense qu'ils ont certainement été bien inspirés en se montrant larges ! La véritable appréciation appartient au maître qui seul est à même de juger valablement.

* * *

Amusement sympathique que ces jeux scéniques diront les lecteurs. Et ils risquent d'ajouter : « Que restera-t-il, au point de vue formel, de cette dramatisation de l'histoire ? Apparemment pas grand-chose ! »

Le croyez-vous vraiment ?

Je regrette de n'avoir entendu parler de cette expérience que quelques mois après, au moment où une partie des élèves était dispersée dans les classes secondaires du chef-lieu. Car j'aurais proposé à la classe un contrôle d'histoire par questionnaire, suivant les habitudes en usage ; et je reste persuadé qu'elle aurait bien réussi cette épreuve, mieux, certainement, qu'une volée qui n'aurait pas vécu nos événements nationaux, qui les aurait simplement « appris » dans un livre.

A. Ischer.

En résumé, l'ouvrage constitue une excellente étude critique du test de Machover. Comme le dit dans sa préface Mme Favez-Boutonier : « Les difficultés particulières de ce genre d'épreuves sont mises en

évidence avec une objectivité et un esprit critique qui permettront aux psychologues d'éviter bien des pièges dans lesquels il leur a été parfois difficile de ne pas tomber. »

F. B.

Une course scolaire avec les Chemins de fer du Jura constitue un gage de réussite certain!

Lignes de chemin de fer : Tavannes - Le Noirmont, Glovelier - Saignelégier - La Chaux-de-Fonds.

Ligne d'autobus : Glovelier - St-Brais - Saignelégier, Glovelier - Saulcy - Lajoux, Tramelan - Mt-Crosin - St-Imier.

Au cœur des **Franches-Montagnes** vous trouverez :

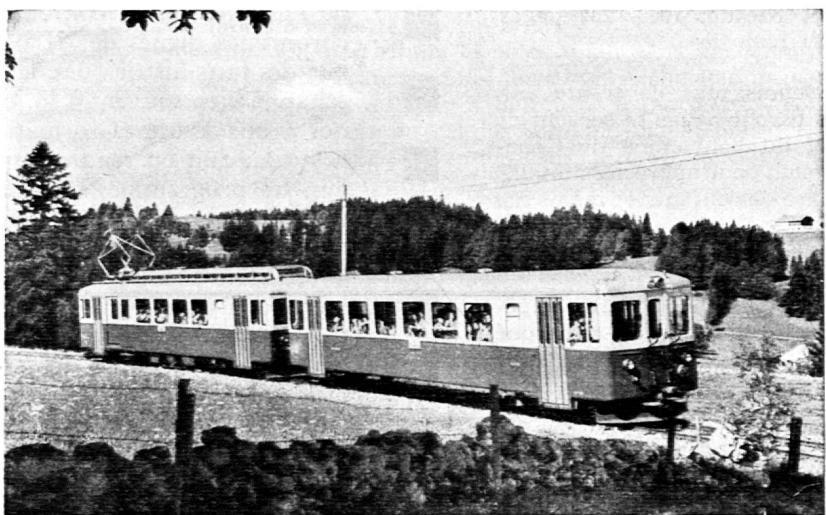
des possibilités touristiques innombrables ;

d'excellents buts de promenade ; le charme d'une contrée originale.

Pour agrémenter les courses scolaires, nos autocars modernes sont à votre disposition.

Devis intéressants sans engagement ; sur demande, envois de prospectus.

S'adresser aux Chemins de fer du Jura à Tavannes, tél. (032) 9 27 45, dès le 6 juillet 1963 tél. (032) 91 27 45.



L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin cherche jeune

maître de gymnastique et de sport

(diplôme fédéral)

ou

maître de sport

(diplôme EFGS Macolin)

(si possible avec brevet d'instructeur suisse de ski et de natation).

Langue d'enseignement français et allemand.

Entrée en fonctions : 1^{er} septembre 1963 ou selon date à convenir.

Durée de l'engagement : 2 à 4 ans.

Les postulations avec certificats correspondants et autres attestations éventuelles ainsi qu'un aperçu de l'activité passée et les prétentions de salaires doivent être adressées jusqu'au 6 juillet 1963 à la direction de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin.

Illustrées de très belles photos, un texte remarquable de précision, telles se présentent les deux dernières parutions de la collection « Visage du Monde ».

LES BALÉARES LES CANARIES

Le volume Fr. 20,70

dans la collection « Voir en couleurs »

M. Mauron LA PROVENCE

entièrement en couleurs, relié Fr. 28,60
(Edit. Horizons de France.)

Aux Editions Calmann-Levy, dans la collection Labiche, après l'immense succès de

Jean-Charles LA FOIRE AUX CANCRES et de
Jean-Charles LE RIRE EN HERBE

vienennent de paraître

Efdé MONSIEUR CHERAMI Fr. 9,50
A. Valtier UN DROLE DE TOUR Fr. 10,75

Agent général pour la Suisse

J. Muhlethaler - Genève

En vente dans toutes les librairies.

Harmonisation romande: départ officiel

Chacun dans la SPR aura pris connaissance avec plaisir du communiqué publié la semaine dernière dans tous les grands journaux romands : la Conférence des chefs des Départements de l'instruction publique des six cantons intéressés a pris une série de décisions qui vont exactement dans le sens de plusieurs des résolutions du Congrès de Bienne.

Nous sommes particulièrement heureux que soit intervenue en premier lieu une entente sur l'âge d'entrée à l'école et le début de l'année scolaire. Ces deux problèmes conditionnent en effet l'étape suivante, l'harmonisation des programmes pour les premières années primaires, et celle autrement plus ardue des âges de passage en secondaire.

Pour tempérer notre optimisme, ajoutons que ces prises de position officielles n'ont bien entendu pas force exécutoire. Il ne s'agit que de recommandations communes à l'adresse des autorités cantonales, qui gardent leur entière liberté de décision. Cependant, nul ne saurait contester qu'un vent nouveau se lève, et que la publicité largement donnée à ces résolutions officielles manifeste avec éclat la volonté d'entente des responsables cantonaux.

La SPR leur en est vivement reconnaissante, et leur réitère son très sincère désir de collaboration.

Vacances et loisirs de nos écoliers (V)

« L'avenir de l'homme dépend en grande partie de la manière dont il sait occuper ses loisirs. »

Magnifique affirmation prophétique qui figure dans le rapport du Congrès SPR de Genève (1958), thèse 12. Bien d'autres vérités y sont énoncées, en particulier dans le chapitre 6 « Des loisirs ». Voir aussi l'enquête faite à ce sujet (621 formules renvoyées, soit 47 000 réponses).

Tout le monde est d'accord :

La vie moderne pose des problèmes aux éducateurs (parents - famille - école - autorités). Le problème « Vacances et loisirs » entre dans le cadre de la préparation de l'enfant à la vie. Il exige autre chose que des réponses à un questionnaire, même si ces réponses sont très pertinentes.

Agir d'abord, parler ensuite !

Les signataires des quelques articles esquissant ce problème important se sentent autorisés à formuler des remarques et se font un devoir de proposer des réalisations, parce qu'ils ont consacré du temps à étudier les divers aspects de ce secteur de l'éducation, à en dégager des observations, à agir pendant des années, en dépit de réelles difficultés, en prenant des risques et des responsabilités, sans se décourager, en face du scepticisme, de l'immobilisme ou de l'indifférence.

Il ne suffit pas

d'énoncer les droits de l'enfant: « L'enfant doit bénéficier pleinement des mesures de prévoyance et de sécurité sociales ». (Déclaration des droits de l'enfant, Genève 1948).

Il ne suffit pas de parler, avec des trémolos dans la voix, de « ceux qui seront ». Il ne suffit pas du lyrisme pré-électoral et des résolutions gratuites, sans engagement et sans lendemain. Il ne suffit pas de thèses restant dans l'oubli.

Il faut entrer en lice !

Une poignée de collègues « engagés » c'est trop peu, car la tâche est démesurément grande, dans un domaine où tout est à créer. La bonne volonté et l'esprit de service sont débordés, même si l'on songe aux efforts des colonies de vacances, de Pro Juventute, des orga-

nisations de jeunesse, etc. Pour bon nombre des 35 000 élèves des écoles primaires vaudoises

il faut faire quelque chose !

(Les mêmes besoins se vérifient dans les autres cantons de la Romandie, comme dans les écoles secondaires.)

Quand les prendra-t-on au sérieux, ceux qui, depuis des années, insistent sur l'*urgence d'une action généralisée, efficace, rationnelle, d'une action en faveur de l'homme en devenir pour lui assurer durant les vacances et les loisirs des conditions de vie et d'épanouissement que l'époque moderne ne permet pas toujours tant à la « maison » qu'à l'école ?*

Premièrement: *Prendre conscience de ce problème social et éducatif et savoir que :*

— Prévention sociale et éducation, c'est préférable à la rééducation.

— Suggérer des activités intéressantes et enrichissantes, c'est tenir compte du fait que l'enfant qui « crée » est heureux et se récrée en se récréant, c'est profiter, pour éduquer, du « climat » favorable et « vivant » des vacances.

— Remplacer l'inaction, l'indolence et l'ennui par l'activité génératrice de joie dans l'alternance avec la détente — c'est initier l'enfant à l'art de vivre.

Pas de préparation à la vie sans action éducative vivante !

Un mouvement plein de dynamisme doit se déclencher dans tous les milieux responsables de l'éducation des hommes de demain. On demande des pionniers décidés à mettre en valeur un terrain en friche !

« L'humanité est engagée dans une course entre l'éducation et la catastrophe » (Wells).

Donc, l'*éducation est le problème No 1 de l'avenir*, dans lequel l'enfant est le principal intéressé.

Préparer pour l'enfant les chemins de la vie, c'est aussi important pour le pays que de construire des autoroutes.

Mettre l'enfant sur son orbite, afin qu'il accomplisse sa propre gravitation et joue son rôle dans la société de demain, c'est le placer au centre de nos préoccupations éducatives.

L'enfant : une totalité, pour qui éducation et instruction doivent s'harmoniser.

Conclusion... ou point de départ ?

Membres de la SPV (et de la SPR) :

Informons-nous et informons le public et que l'on sache combien de lacunes sont à combler pour résoudre le problème « Vacances et loisirs de nos écoliers ». Beau programme pour nos commissions de presse ! Alertons la presse de chez nous.

Expo 64 : Belle occasion. Appliquons-en la devise : croire et créer. Que l'Expo 64 contribue à inciter chacun à prendre ses responsabilités pour « dégager du présent les lignes de demain ».

Agissons dès maintenant pour que nos classes deviennent de véritables « cadres de vie » pour nos élèves. Ouvrons toutes grandes les fenêtres de l'école sur la vie (les portes aussi !) afin que, de plus en plus, circulent de vivifiants échanges. Montrons à nos enfants l'enrichissement qu'ils peuvent retirer de loisirs bien employés. Encourageons les animateurs de vacances et de loisirs en faveur de l'enfance en conseillant nos élèves et leurs parents. Venons en aide aux inadaptés, aux enfants « en panne d'affection », à ceux qui pâtissent d'une certaine carence de l'éducation familiale.

Collègues députés, conseillers et conseillères communaux, collègues membres des commissions scolaires, des commissions pédagogiques, etc., vous avez un rôle à jouer en exigeant davantage de places et de locaux de jeux, d'ateliers de loisirs pour enfants, de bibliothèques, etc.

Vous pouvez percer le mur de l'immobilisme et de l'indifférence, vous pouvez engager les autorités à l'action.

Comité SPV - Comités des cantons romands - Comité SPR. Vous pouvez mettre en branle une action non seulement cantonale, mais romande (application thèse

12, du Congrès de Genève) pour une éducation en vue de vacances et des loisirs de l'enfance.

Vous pouvez provoquer la création de Services des loisirs (voir Genève: Service dépendant du Département de l'instruction publique) ou d'offices des activités parascolaires (voir Lausanne) agissant en liaison avec les organismes privés, afin de coordonner les efforts.

Il faut combler des lacunes et obtenir :

La mise sur pied d'un plan de formation des cadres (voir E.N., Neuchâtel), donner aux CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) les moyens de développer enfin une activité constructive.

Une aide substantielle de l'Etat et des communes aux collègues, aux normaliens, aux étudiants, etc., qui suivent des cours de cadres (stages de formation ou de perfectionnement) pour collectivités d'enfants en vacances.

Appui financier efficace aux activités en faveur de la jeunesse (sans risque d'étatisation). Remarque : On trouva bien des crédits pour les défunts cours d'éducation civique.

Construction de locaux conçus spécialement pour les colonies ou camps de vacances (finie l'ère des rafistolages de bâtiments désuets où les cadres ne peuvent travailler dans de bonnes conditions !).

Création de centres pour éducateurs, moniteurs, directeurs et animateurs de loisirs.

Car toute action éducative est fonction de la qualité et de la compétence de l'encadrement.

Alors on parlera des éducateurs comme d'une force vive, d'une élite dans la société.

« L'éducateur est un homme social, au service de la communauté, capable de former les jeunes, qui l'attirent comme porteurs futurs de valeurs éternelles, et, dans cette action, il trouve sa plus grande joie. » (Kerschensteiner.)

M. Barbey.

La poliomyélite et la Suisse (1930-1962)

Le Dr Paul Rochat, médecin des Ecoles à Lausanne, nous a fait tenir le texte de la communication qu'il a présentée à Rome il y a quelques jours, à l'occasion du Congrès international de médecine scolaire. Sa lettre d'accompagnement contient ces mots aimables que nous reproduisons avec plaisir : « Le corps enseignant romand a joué un rôle de premier plan lors des campagnes de vaccination et je pense que c'est ma manière de le remercier de son obligeance. » — (Réd.).

Jusqu'en 1920 on n'observe en Suisse que des cas sporadiques. Depuis lors apparaissent de petites épidémies locales qui en 1929, 1931, 1935, contribuent à augmenter le nombre de cas ; la mortalité varie de 15-20 %. Mais c'est en 1936 en Suisse orientale, puis en 1937 plus à l'ouest que la maladie est signalée 7 à 8 fois plus souvent que ce n'était le cas en moyenne les six années précédentes. Jusqu'en 1946 les années à forte morbidité alternent avec des années à faible morbidité; « depuis 1946 le nombre annuel de cas déclarés dans les différents cantons est si élevé qu'il ne peut plus être question d'année sans épidémies » (Fanconi) ; toutes les régions du pays sont atteintes.

L'année 1944 fut la plus touchée avec 1793 cas, soit, pour 100 000 habitants : 41 malades et 5,2 décès. 700 furent gravement paralysés ; ajoutées aux 220 décès et tenant compte de l'âge moyen de 10 ans et de la survie

moyenne, les pertes en capacité de travail correspondent à environ 40 000 années.

L'arrêté fédéral de 1921 fait obligation aux médecins de déclarer tout cas de poliomyélite. L'autorité fédérale est informée, mais que sont les mesures d'isolement et de désinfection si l'on se rappelle que, pour 1 cas de maladie cliniquement et virologiquement déclarées, il y a 100 porteurs de germes sains ?

Aussi lorsqu'à partir de 1954 furent connues les premières vaccinations par le vaccin inactif de Salk, aux Etats-Unis d'abord, puis dans d'autres pays, des recherches sérologiques furent entreprises dans plusieurs régions du pays qui permirent de préciser le taux des anticorps contre chacun des types du virus. On put établir un parallélisme entre l'existence de cas de poliomyélite dans la population et des taux plus élevés d'anticorps. Ainsi chez des enfants de 5-7 ans, le taux des anticorps contre le type I n'est que de 16 % dans les contrées où depuis 5 ans on n'a pas observé un seul cas de poliomyélite, alors qu'ailleurs où la poliomyélite a sévi, ce taux atteint dans les mêmes classes d'âge 48 %.

Le fait que les enfants commençant leur scolarité n'étaient, en 1956, protégés contre le type I responsable de la plupart de nos épidémies, que dans la proportion de 20 % pouvait éveiller des inquiétudes sur les risques à courir.

L'application du vaccin SALK dès l'hiver 1956-57 dont 80 % environ de la population de moins de 20 ans bénéficia, fit tomber le nombre de cas annoncés en 1957 au tiers de la moyenne des six années précédentes, en 1958 au huitième de cette même moyenne.

On sait que la protection conférée par le vaccin SALK ne provoque une augmentation significative du taux des anticorps que chez 60-80 % des vaccinés.

En 1959 il y eut recrudescence de poliomérite ; le nombre des cas annoncés et des décès était 2 fois et demi celui de 1958.

De 165 cas avec paralysie de 0-20 ans, 132, soit 80 %, n'avaient pas été vaccinés du tout et 24 soit 14,5 % avaient reçu 3 injections (le solde avait reçu 1-2 injections.)

En 1960, même constatation : de 77 cas avec paralysie de moins de 20 ans, 16 avaient reçu 3 ou plusieurs injections de vaccin SALK, soit 21 %.

Jusqu'à fin 1961, 1,6 million de personnes avaient reçu 3 injections de vaccin SALK au moins (soit le tiers de la population suisse).

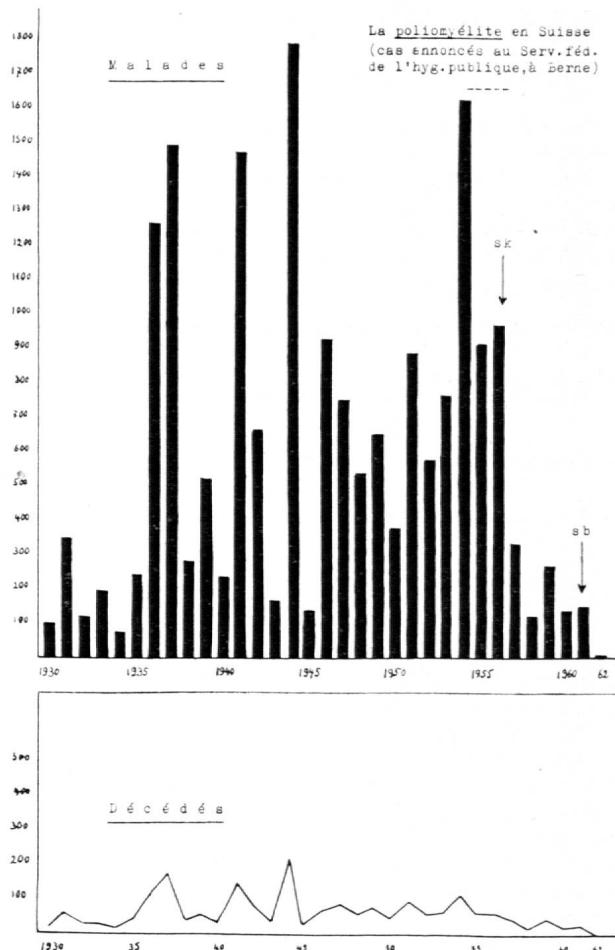
C'est à partir de 1960 et surtout de 1961 que la vaccination par vaccin vivant de SABIN fut autorisée en Suisse et appliquée avec une participation de plus en plus forte de la population.

En novembre 1962, 2 200 000 personnes avaient pris ce vaccin. A ce jour c'est approximativement 2 500 000 personnes qui sont vaccinées (soit la moitié de la population).

Cette vaccination est facultative. Elle est organisée pendant l'hiver et interrompue pendant les mois de juin à octobre. Les craintes qui avaient été émises au début du moins de voir se développer autour des personnes vaccinées (dont les selles par conséquent émettent les virus) de petits foyers de cette maladie, ne se sont pas confirmées et les autorités n'ont pas eu connaissance de complications.

Le résultat est là : 12 cas seulement en 1962.

Trois cantons parmi les plus touchés en 1959 : Bâle-Campagne, Grisons et Vaud, groupant 700 000 habitants et où le vaccin SABIN a rencontré un très grand écho n'ont pas annoncé un seul cas en 1962.



Des 12 cas de 1962, 7 n'avaient pas été vaccinés du tout, 1 avait reçu le SALK, 2 avaient pris le SABIN 2 jours avant la maladie et 1 plus d'un mois auparavant. Le 12e cas n'est pas éclairci.

Jusqu'au 15 mai 1963 ont été signalés en Suisse 4 cas de poliomérite, répétition du beau résultat de 1962.

A propos de « Calvin et Michel Servet » (Voir « Educateur » du 21. 6. 63)

Plusieurs inexactitudes, dans cet article (anonyme), exigent cette mise au point. En vérité, on voudrait l'instituteur moins partialement documenté. Il serait bon, en cette année du Concile du Vatican, de fermer une fois pour toutes l'arsenal de la Contre-Réforme.

Je passe sur des expressions comme « pape protestant » et « on exécute au nom de l'Evangile », qui dénotent déjà un ton péjoratif, pour relever trois erreurs qui me semblent particulièrement graves.

L'auteur dit : « Depuis douze ans » — nous sommes en 1553 — « Calvin est le maître incontesté de la ville ». Or, en réalité, Calvin n'a cessé, depuis son retour, de batailler contre des adversaires coriaces. Il est si peu maître de Genève, en cette année 1553, qu'il songe à démissionner. Ses ennemis les Libertins, plus virulents que jamais, viennent de remporter des succès, et Servet, qui a des intelligences parmi eux, se présente à Genève dans l'espoir de triompher de Calvin. Son attitude arrogante au cours du procès, ses insultes à l'endroit du réformateur que deux ans plus tard les cris

séditieux d'une partie du peuple de Genève abreuveront encore de tristesse le prouvent. Rien, chez Calvin, d'un triomphateur. La lutte est dure et le sera encore.

« Calvin », poursuit notre auteur, « le condamne à être brûlé. » Calvin ? N'y a-t-il plus de magistrat à Genève ? Le réformateur n'a le droit de condamner personne. Dans le cas de Servet pas davantage que dans tous les autres. Calvin, dans cette affaire, joue le rôle d'informateur et d'expert. Seul un théologien peut le faire en face d'un homme qui nie le dogme de la Trinité et que toute l'Europe condamne. Il fournit des documents et donne son opinion.

Enfin, Calvin, en opposition en cela avec le magistrat, demande la peine, plus douce, de la décapitation. Sa demande ne fut pas prise en considération. Preuve de plus de la parfaite indépendance du magistrat !

Ainsi, si Calvin a voulu la mort de Servet, que tous les gouvernements de l'époque approuvaient — et Genève eût couru un grand danger en acquittant l'audacieux médecin — il ne voulait pas le bûcher pour lui

et s'est montré plus humain que la plupart de ses contemporains.

C'est du moins ce que dit l'histoire. C'est donc aussi ce que doit enseigner notre école.

Une fois de plus, je constate qu'on se plaît, même chez nous, à reproduire le faux portrait de Calvin que la Contre-Réforme a répandu et qu'une abondante littérature, et jusqu'aux encyclopédies, a fait passer pour vrai. Je ne pense pas que ce soit la mission de l'*« Educateur »* de se prêter à ce mensonge. Mais bien plutôt de le dénoncer.

Gabriel Mützenberg.

Note de la rédaction : la mise au point de notre collègue genevois nous fait toucher du doigt le danger qu'on encourt quand on est trop friand d'anecdotes historiques. Dès qu'on s'écarte du canevas prudent des manuels officiels, on s'expose inévitablement à de tels rappels à l'ordre. Dans le cas particulier, le texte incriminé, tiré du fichier d'un collègue, était une coupure signée F. d'un journal qui pourrait être, si j'en juge à la typographie, la très bien pensante « Gazette de Lausanne ».

L'école et la langue

Rétribution scolaire et écolage.

La gratuité dans les écoles primaires publiques date de la loi du 16 juin 1881, qui est l'œuvre de Paul Bert et de Jules Ferry ; celle de l'instruction secondaire, plus tardive, est due à Edouard Herriot. A l'exception des écoles privées, il n'est donc plus perçu de *rétributions scolaires* en France. La gratuité de l'enseignement obligatoire est encore plus complète dans certains de nos Etats suisses, puisque les livres et les cahiers y sont prêtés, soit fournis gracieusement. Toutefois, en raison de la grande autonomie dont jouissent nos municipalités, auxquelles incombe de ce fait la plus lourde charge dans les dépenses scolaires, les élèves qui fréquentent l'école d'une autre commune que celle de leur domicile doivent payer un *droit de scolarité*. Ce droit se nomme *écolage*, qui est un vieux mot dont l'usage remonte aux XVe et XVIe siècles. Montaigne l'a employé dans son sens premier, soit celui d'état d'*écolier* ou d'*enseignement d'école* : *On peut continuer à tout temps l'estude, non pas l'escholage* (in Littré). Il se disait aussi des *frais d'école*, ainsi que l'emploie Amyot : *Il envoya querir Aristote, en lui payant un très honorable salaire pour l'escholage de son fils* (ibid.). Ce mot a disparu du vocabulaire fort longtemps avant que soit institué le régime de la gratuité dans les écoles. Il était pourtant bien utile, puisqu'il évitait de recourir à des expressions périphrastiques telles que : *rétribution*

scolaire, droit de scolarité ou frais de scolarité. Aussi, le *Fichier français* n'en rejette pas l'usage pour la Suisse romande et cite, afin de donner un exemple d'emploi, la *Feuille fédérale : L'école française de Berne perçoit des écolages* (fiche no 30). Il fait toutefois remarquer que ce terme ne convient pas aux *frais de cours ou droits d'inscription* payés par les étudiants des universités. C'est donc à tort que le programme des cours de l'Université de Neuchâtel parle de *réduction d'écolage* (loi du 20 mars 1951).

Ce mot vieillot est bel et bien perdu pour notre langue, malgré sa survie en Suisse romande. A preuve ces deux exemples tirés de l'*Encyclopédie française* d'Anatole de Monzie : *Les droits de scolarité normaux étant loin de couvrir le prix de revient moyen de l'éducation d'un élève (...), on voit la charge que représente pour le budget des autorités centrales et locales (...) les mesures prises pour élargir l'accès des county secondary schools. — Les frais de scolarité étant élevés (...), deux problèmes se posaient à cette jeunesse : comment vivre pour étudier ? Comment étudier pour vivre ?* (Tome XV).

En ce qui concerne notre pays, souhaitons plutôt la suppression des *écolages* dans l'enseignement public, dans quelque école que ce soit et quelle que soit la situation des élèves, que la disparition du mot lui-même, laquelle suivra tout naturellement.

Marcel Volroy.

Vacances en V majeur

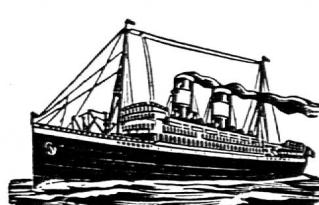
Voici vendredi. Votre vain va-et-vient vous voûte. Vous vous voyez végéter, vivoter, vides et veules. Votre vaisselle vous vaut varices et vapeurs, Vigilants veilleurs, vous voilà vulnérables, voire vaincus !

Vos voisins vis-à-vis voguent vers Venise. Vérifiez vos vestes, vos valises, vos visas, votre viatique, vos vélos, vos voitures.

Veinards, venez vite, va ! Vraiment vos vœux vont vivre. Vile ville vois ! Vacances, villégiatures, vagabondages. Véritables vallées valaisannes. Vagues vignes vers Viège. Vétustes villages vermoulus. Végétation verdoyante. Vent volage valsant. Vigoureux Valaisan vaquant vailamment. Voix voilées ; vols vifs, vaches vagissantes ; volutes, vocalises, visions vertigineuses, vêpres, violettes.

Vie vivifiante valant vingt vies. Vrai vin versé. Verres vides volontiers. Ventres voluptueusement volumineux. Visages vernis, vermillonnés. Victoire !

Vicissitudes vengées. Vivaces vertiges vaincus. Venimeux virus vaccinés. « Veni, Vidi, Vici ». Najaros.

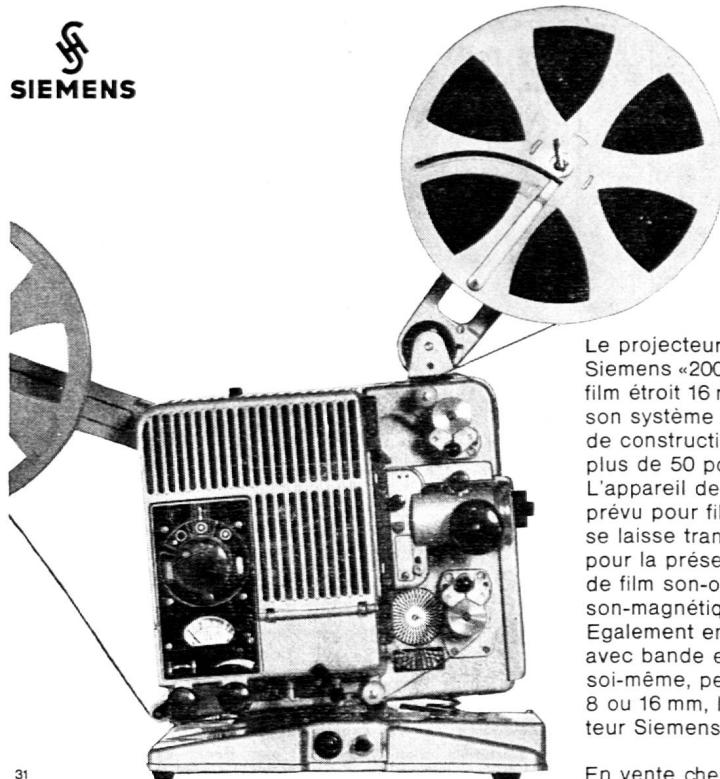


V • i • t • a • m • i • n • e • s

Un missionnaire dévoré doit-il considérer sa mission comme à son terme ?

La technique atteindra une perfection telle que l'homme pourra se passer de lui-même.

Stanislaw Lec.



(3)

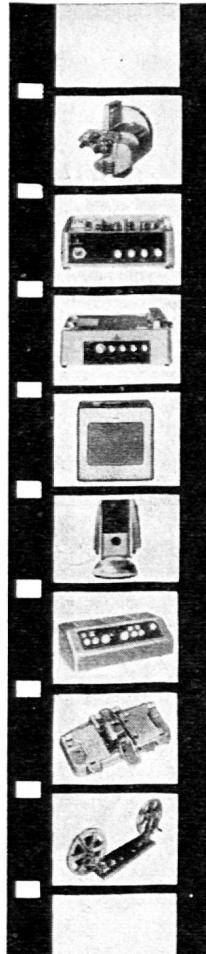
SOCIÉTÉ ANONYME DES PRODUITS ÉLECTROTECHNIQUES SIEMENS
Zurich Berne Lausanne

**Plus de
50
possibilités!**

Le projecteur Siemens «2000» pour film étroit 16 mm avec son système de «boîte de construction» offre plus de 50 possibilités. L'appareil de base prévu pour film muet se laisse transformer pour la présentation de film son-optique ou son-magnétique. Également en service avec bande enregistrée soi-même, perforée à 8 ou 16 mm, le projecteur Siemens «2000»

En vente chez votre marchand-photographe

démontre une fois de plus sa sûreté. De l'appareil muet jusqu'au studio sonore, le projecteur Siemens «2000» répond dans tous les cas aux désirs de l'amateur individuel et aux besoins variés des écoles, du commerce et de l'industrie. Pour la manutention des films, l'enrouleur, la colleuse et tous les autres accessoires Siemens sont un précieux auxiliaire.



L'hôtel-pension

Lac d'Geschinen

s. Kandersteg O.B. (1600 m. d'altitude) se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. Lits, dortoirs. David Wandfluh-Berger. Tél. (033) 9 61 19

UN SOUVENIR INOUBLIABLE !

OFFREZ À VOS ÉLÈVES UNE SORTIE DANS LE PITTORESQUE LOETSCHENTAL (VALAIS), À
FAFFLERALP (1800 m)

avec sa riche flore alpine, ses forêts de mélèzes, ses lacs de montagne, ses glaciers étincelants et ses sommets recouverts de neige éternelle. Vous trouverez dans les HOTELS FAFLERALP bonne chère et bon gîte. **Prix spéciaux pour les écoles.** Car postal Gampel-Goppenstein-Blatten. Prospectus et renseignements par H. Gürke, dir. des Hôtels Fafleralp - Tél. (028) 7 51 51.

Pour vos imprimés



une adresse

**Corbaz s.a.
Montreux**

POUR GRANDS ET PETITS
un

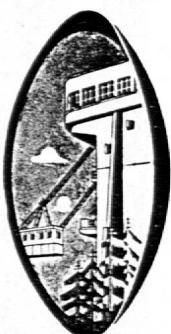
choix étonnant de courses

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis

Vevey - Blonay - Chamby

Vevey - Les Pléiades (1400 m.)



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 24 Pas de l'Echelle.

CHEMIN DE FER

Lausanne - Echallens - Bercher



Nombreuses promenades dans la riante campagne vaudoise
Conditions spéciales pour voyages en groupe
Billets du dimanche toute l'année

Sporthotel Wildstrubel à la hauteur du Col de la Gemmi

2322 mètres d'altitude, téléphone (027) 5 42 01.

Le col de la Gemmi est ouvert à partir du 15 juin. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus et tarifs sur demande.

Fam. de Villa.

Téléférique Loèche-les-Bains-Col de la Gemmi

Altitude : 1410-2322 mètres. Le nouveau téléphérique vous amène en huit minutes au sommet du col de la Gemmi. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus sur demande.

Téléphone (027) 5 42 01

HÔTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. LES PACCOTS-Châtel-St-Denis



Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél (021) 56 70 93

Lecture et mémorisation accélérées par les couleurs

Le livre de l'avenir est le livre tout en couleurs. Lisez le 1er livre tout en couleurs, avec théorie sur les couleurs en pages 227-230, et manuel expérimental, texte en rose sur papier vert : « Souvenirs d'un Régent », par Henri Peitrequin, de Prilly-Lausanne, régent à Goumoens de 1901 à 1937, bourgeois d'honneur de Goumoens. 250 pages + 30 photos : 8 fr. net (au lieu de 9 fr.) par préversement au C.C.P. II-22220, Editions-Couleurs, Eugène Cordey, Jordils-Cases, Lausanne. Le plus grand succès de 1962 : le nombre d'exemplaires vendus dans ONZE cantons et CINQ CENTS villes et villages correspond à CENT MILLE exemplaires en France.

Aberegg-Steiner & Cie S.A.
Fliederweg 10, Berne 14
La maison de confiance pour la confection
CLICHÉS
Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Visitez la région de First

télésiège
Grindelwald First

(alt. 2200 m)

centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald. Prix réduits pour courses d'école.

Renseignements : tél. (036) 3 22 84.

Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoire

Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

P. ROUILLET

Belles occasions

A VENDRE... ou à louer, à prix très avantageux :

- 1 projecteur KODASCOPE, 16 mm sonore
- 1 projecteur MICRON XXV, 16 mm sonore
- 1 LEITZ PRADO avec diapos, le tout à l'état de neuf

Ecrire au bureau du Journal ou év. tél. (032) 2 84 67.